

Conseils en matière d'immunisation pour les familles de jeunes enfants

Chères familles :

Nous apprécions tout le travail ardu que vous faites pour préparer votre enfant au retour aux établissements de garde d'enfants, de 3K ou de Pré-K. Au moment où vous vous préparez à y renvoyer votre enfant, même dans le cadre d'une structure modifiée comme celle de l'apprentissage hybride, il est nécessaire que votre enfant soit à jour en matière de vaccinations.

Ce document est conçu pour vous aider à comprendre toutes les mesures que vous devez prendre pour vous assurer que votre enfant est prêt à la réouverture de son programme. Ces conseils soulignent l'importance des vaccins pour votre enfant. Ils fournissent également des ressources pour mener à bien l'administration des vaccins à votre enfant afin qu'il puisse aller à l'école. Dans le cadre des mesures de protection de la sécurité de votre enfant et de celle des autres personnes, si votre enfant n'a pas reçu tous les vaccins requis et/ou en l'absence de justificatifs de rendez-vous pour l'administration des vaccins manquants, votre enfant risque de ne pas pouvoir se présenter en personne ou suivre l'apprentissage à distance dans le cadre de son programme de garde d'enfants jusqu'à ce que cette question soit résolue. Les programmes sont tenus d'adhérer à la Loi sur la Santé publique de New York.

Ce qu'il faut savoir

- Les vaccinations, également appelées vaccins ou injections, servent à protéger les enfants contre des maladies graves, notamment la rougeole, les oreillons, la rubéole, la coqueluche et la varicelle. Les enfants qui ne sont pas vaccinés peuvent tomber gravement malades ou même mourir à cause de ces maladies.
- Votre enfant doit recevoir la première dose de tous les vaccins requis dans les 14 jours calendaires de la rentrée scolaire de l'apprentissage en personne ou à distance. Veuillez consulter le tableau des vaccins requis en page 3.
- Si votre enfant n'est pas à jour en matière des vaccins, il doit figurer sur un calendrier de rattrapage. Vous devez planifier et fournir un justificatif des rendez-vous ultérieurs pour les doses de rappel suivantes pour chaque vaccin dans les 30 jours calendaires du premier jour au programme.
- Si votre enfant a récemment déménagé à partir d'un autre État ou d'un autre pays, une certaine flexibilité peut être accordée, s'il vous est difficile d'obtenir les dossiers médicaux de votre enfant.

Accès aux vaccinations pendant le COVID-19

Un nombre plus restreint d'enfants ont été vaccinés pendant la pandémie du COVID-19 par rapport aux années précédentes. Le COVID-19 a également rendu difficile pour certaines familles d'obtenir des rendez-vous avec les médecins, ce qui a causé du retard pour les vaccinations de nombreux enfants. Bien que de nombreux cabinets de médecins aient été réouverts, certains délais dans la planification des rendez-vous peuvent encore subsister et certains prestataires peuvent encore ne pas recevoir des visiteurs en personne.

Si vous ne pouvez pas obtenir un rendez-vous avec le pédiatre de votre enfant ou si vous n'avez pas de prestataire des soins de santé primaires pour votre enfant, [NYC Health + Hospitals](#) a des cliniques dans l'ensemble des cinq boroughs. Ils sont disponibles pour les rendez-vous pour les vaccinations pour les enfants de la naissance à 18 ans dans l'ensemble de leurs sites, quelle que soit la situation en rapport avec l'assurance ou le prestataire de soins de santé primaires. Les vaccinations seront enregistrées et vous seront fournies ainsi qu'à votre pédiatre. Veuillez consulter le flyer ci-joint en anglais (disponible dans d'autres langues [ici](#)) pour plus d'informations. Remarque : Les tests du COVID-19 sont également disponibles dans ces sites. Vous pouvez également appeler le 311 pour trouver des informations sur les endroits où vous pouvez faire vacciner votre enfant.

Obligations de vaccinations

Certaines doses de vaccins doivent être administrées dans des intervalles de temps spécifiques. Votre enfant sera quand-même autorisé à fréquenter son programme pendant la période d'attente si :

- Votre enfant a reçu la première dose de chaque vaccin requis pour la scolarisation ; et
- Un prestataire de santé vous a dit d'attendre pour les doses de rappel.

Les doses de rappel pour compléter la série de vaccinations doivent être administrées conformément au [Calendrier de rattrapage du Comité consultatif sur les pratiques d'immunisation \(ACIP\)](#). Vous pouvez consulter les [Obligations de vaccinations pour 2020-2021](#) (disponibles dans [des langues multiples](#)) sur le site Internet du NYCDOE, ainsi qu'en anglais sur la page 3 de ce document. De plus, vous pouvez également consulter le [calendrier des vaccinations ACIP](#) pour plus d'informations.

Par exemple, supposez que votre enfant âgé de trois ans s'inscrit dans un programme et qu'il n'a reçu qu'une dose de vaccin MMR et de vaccin contre la varicelle. Cela signifie que votre enfant doit recevoir une dose des vaccins DTap ou DTP, contre la polio, Hep B, Hib, PCV et contre la grippe dans les 14 jours suivant la rentrée scolaire et présente un justificatif des rendez-vous pour toutes les doses restantes de vaccinations. Aucun calendrier alternatif n'est autorisé. Si vous ratez ces échéances, votre enfant risque de ne pas pouvoir participer à son programme jusqu'à ce qu'il soit en conformité avec le calendrier de rattrapage ou qu'il ait reçu tous ses vaccins.

Le programme de votre enfant maintiendra la communication avec vous en rapport avec le statut des vaccinations de votre enfant et de leurs échéances. Vous recevrez ainsi des alertes et des lettres d'exclusion le cas échéant.

Dispense pour raisons médicales

Si votre enfant a un problème de santé spécifique de sorte qu'un vaccin peut lui être nuisible, vous devez faire remplir par son médecin un formulaire de dispense médicale. La **Procédure de demande de dispense pour raisons médicales** consiste en ce qui suit :

- La demande de dispense doit être signée par un médecin agréé dans l'État de New York.
- Le formulaire doit être un formulaire approuvé par NYC (de préférence) ou par NYS (Voir formulaire de Demande de dispense de vaccinations pour raisons médicales [ici](#))
- Le formulaire doit être entièrement rempli, notamment les champs à remplir par le programme.

Après que vous aurez soumis le formulaire au programme de votre enfant, votre enfant peut rester au programme durant la procédure d'examen par le DOHMH.

Si la demande de dispense est refusée, on accordera à votre enfant un délai de 14 jours pour recevoir les vaccins requis (ou présenter d'autres justificatifs valables d'immunisation). Sinon, il risque d'être exclu du programme.

Ressources supplémentaires pour les familles

- Les vaccins sont très sûrs. Lisez davantage sur la [sûreté des vaccins](#)
- [Conseils](#) du CDC sur la manière de rendre les injections moins stressantes
- [Informations supplémentaires](#) sur les enfants recevant des vaccins multiples en même temps (CDC)